

Décor architectural opt. A domaine du traitement plastique et de la transparence

RNCP845 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DMA — Diplôme des métiers d'art
Code(s) NSF	230
Formacode(s)	45015, 45567
Code(s) ROME	B1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le concepteur-réalisateur des métiers d'arts du décor architectural est capable de collecter, analyser, prendre en compte toutes les contraintes en vue de concevoir et réaliser ses propres projets dans les domaines de l'architecture et le décor de la maison. Il sait aussi adapter et matérialiser une idée de créateur non technicien.

Il est capable d'améliorer, de repenser, de découvrir des techniques de réalisation pour les adapter aux expressions contemporaines.

Ce métier comporte deux spécialités qui sont:

- le vitrail au plomb
- la dalle de verre et les matériaux nouveaux

Ces décorateurs connaissent les produits et les matériaux utilisés ainsi que les procédés de réalisation et de mise en oeuvre dédiés à leur spécialité.

Il maîtrise bien l'étude des couleurs et des lumières.

Chaque artisan d'art a aussi des connaissances dans la spécialité connexe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le concepteur-réalisateur des métiers d'arts du décor architectural est capable de collecter, analyser, prendre en compte toutes les contraintes en vue de concevoir et réaliser ses propres projets dans les domaines de l'architecture et le décor de la maison. Il sait aussi adapter et matérialiser une idée de créateur non technicien.

Il est capable d'améliorer, de repenser, de découvrir des techniques de réalisation pour les adapter aux expressions contemporaines.

Ce métier comporte deux spécialités qui sont:

- le vitrail au plomb
- la dalle de verre et les matériaux nouveaux

Ces décorateurs connaissent les produits et les matériaux utilisés ainsi que les procédés de réalisation et de mise en oeuvre dédiés à leur spécialité.

Il maîtrise bien l'étude des couleurs et des lumières.
Chaque artisan d'art a aussi des connaissances dans la spécialité connexe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
L'architecture, le décor de la maison, l'art du vitrail. Artisan-créateur, concepteur-réalisateur, restaurateur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Vitrailliste, verrier, verrier à main, tailleur, décorateur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 667 €
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	983
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Le jury, présidé par un inspecteur, est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public dans le cadre de la spécialité du diplôme des métiers d'art considérée et, s'il y a lieu, de professeurs appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.

- de membres de la profession intéressée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 538 €
-------------------------	---------

Selon la branche	8 538 € – 8 577 €
Prise en charge	Branches concernées
8 538 €	Valeur par défaut · 212 branches
8 577 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
Date de dernière délivrance possible	01/01/2025

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/845/>